

LIVRET DE POSITIONNEMENT

PARCOURS SPECIFIQUE AIDE SOIGNANT

ACCES EN 2E ANNEE DE FORMATION EN

SOINS INFIRMIERS

Nom et prénom du candidat :

Etablissement dont relève le candidat :

Institut de formation en soins infirmiers de :

Ministère de la santé et de la prévention – juin 2023

Table des matières

LE DISPOSITIF SPECIFIQUE DE FORMATION	2
LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 1	9
MODE D'EMPLOI	9
PRESENTATION DU CANDIDAT	10
REPERAGE DES ELEMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPETENCES INFIRMIERES CIBLEES (1, 2, 4, 5, 7) DANS LE PARCOURS SPECIFIQUE	12
DECISION PHASE 1	24

LE DISPOSITIF SPECIFIQUE DE FORMATION

1. Objet de la formation :

Mettre en place une formation spécifique, destinée à des aides-soignants expérimentés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) pour leur permettre de bénéficier d'une dispense totale de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers¹.

2. Conditions d'éligibilité :

Aides-soignants expérimentés exerçant à temps plein dans des conditions d'exercice variés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) en année N ou N-1 si report, retenus par les directions des établissements ou des structures employeurs et par l'IFSI à l'aide du livret de positionnement phase 1 et titulaires d'une AFGSU niveau 2 en cours de validité.

Condition d'ancienneté requise : Justifier d'un exercice à temps complet en tant qu'aide-soignant depuis au moins trois ans lors des cinq dernières années. Pas de condition particulière de parcours scolaire.

3. Durée de la formation :

3 mois soit 12 semaines ou 420 heures de formation réalisées en présentiel et en distanciel avec présence obligatoire. La proportion d'enseignements en distanciel ne peut dépasser 10 % de la durée totale de la formation soit 6 jours.

La formation sera réalisée en groupes de 10 à 15 personnes pour au moins 70 % du temps de formation.

Les formations seront déployées **de septembre 2025 à janvier 2026 pour la première période (rentrées de février) et du 07 avril au 03 juillet 2026 (rentrée de septembre) pour la deuxième période.**

4. Objectifs de la formation :

- Consolider les connaissances et les compétences en lien avec les sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel pour intégrer avec succès la deuxième année de formation en soins infirmiers.
- Assimiler les enseignements incontournables de la première année de formation en soins infirmiers
- Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitaire de niveau licence
- Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et un suivi régulier

¹ Article 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier.

5. Déroulement de la formation

Séquence 1 (35h)

Accompagnement pédagogique individualisé/Projet personnel et professionnel

Déroulement : 2 jours positionnés au début de la formation et ensuite 3 jours à répartir au cours des trois mois de formation, attribution d'un référent IFSI et un tuteur IDE. Le livret de positionnement phase 1 et 2 est un outil de construction du parcours, de suivi de la démarche et de validation finale.

Objectifs et contenus :

Connaitre la formation infirmière et l'institut

- La formation infirmière sur les 3 ans (contenu, organisation universitaire CM TD - semestres – stages – conditions de passage d'année...) instances, organisation du DE
- Les 3 mois de préformation et des conditions d'entrée en L2

Développer des méthodes de travail adaptées aux exigences de la formation infirmière

- Les différentes méthodes de travail utilisées en formation infirmière (travaux de groupe, prise de notes...), les différentes modalités d'évaluation utilisées.
- Les plateformes d'enseignement à distance et les outils numériques utilisés
- La recherche documentaire, le centre de documentation, la bibliothèque universitaire
- Dimension professionnalisante de la formation

Identifier ses ressources et enrichir le socle des

compétences clés Développer les compétences

numériques et bureautique

Remise à niveau et accompagnement aux savoirs

- Mathématiques
- Français
- Utilisation logiciels bureautiques
- Méthode d'analyse
- Anglais

Séquence 2 (3 semaines 105h)

Domaine des sciences et techniques infirmières, fondements, méthodes et interventions en lien avec les compétences 1, 2, 3, 4 et 6 du référentiel infirmier

Déroulement : 4 à 6 jours de formation maximum seront consacrés à l'apprentissage du raisonnement clinique.

3 jours de formation minimum seront dédiés à l'apprentissage des principales techniques de soins infirmiers dont la maîtrise est attendue pour un étudiant en soins infirmiers de fin de première année.

4 à 6 jours seront consacrés à des études de situations professionnelles en lien avec les éléments des compétences 1, 2, 3, 4 et 6.

Objectifs et contenus :

Acquérir les notions clés pour situer la prise en soin individualisée dans le système de santé et les bases du raisonnement clinique infirmier

- Le raisonnement clinique
 - Recueil de données, grilles d'observation problèmes de santé ou pathologies, traitements pharmaceutiques, diagnostics infirmiers, construction d'un diagnostic de situation
 - Projet de soin, projet de vie
- Analyses de situations à partir de situations de soins

Identifier les champs de compétence et d'activité de l'infirmière

- Code de déontologie – rôle propre / rôle sur prescription – autonomie de l'infirmière
- Référentiel activités et compétences de l'infirmière
- Protocole – procédure
- Transmissions, dossier patient informatisé

Mettre en œuvre et analyser des techniques de soins

- Calculs de doses et préparation
- Formation aux soins infirmiers étudiés en 1^{ère} année de formation
- Rappels hygiène et asepsie
- Mise en situation de soins

Objectifs et contenus :

Distinguer les notions de droit, morale, éthique

- Représentation et concepts en Droit, Ethique et Déontologie

Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique

- Les droits de la personne soignée
- Les chartes, le code de déontologie
- Les actes, les règles et le secret professionnel
- Respect, laïcité et identité dans les soins

Connaître les droits fondamentaux des personnes soignées et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle

- Législation en matière d'accès aux soins
- Les régimes de protection des personnes vulnérables

Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques

- Responsabilité juridique professionnelle infirmière
- Synthèse des apports théoriques, mobilisation des connaissances et des acquis de l'expérience

Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins, les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde

- Introduction à la santé publique
- Concept en santé publique /indicateurs de santé/déterminants de santé
- Organisation du système de santé/veille et sécurité sanitaire
- Economie de la santé / organisation du système de santé
- Epidémiologie, santé des Français, santé dans le monde

Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et de la population, intégrer les notions de risques et de danger

- Les différents types de risques dans le domaine de la santé
- Le risque et la sécurité sanitaire dans les établissements de santé

Séquence 3 (1 semaine 35h)

Domaine des sciences humaines, sociales et droit en lien avec les compétences 5, 6 et 7 du référentiel

Déroulement :

2 jours minimum seront consacrés à chacune des thématiques abordées dans la séquence : déontologie et droit / santé publique.

Objectifs et contenus :

Revoir la notion de processus physiopathologique en mobilisant les principes de la sémiologie

- Notion de processus et ses mécanismes
- Principes de la sémiologie et les pré requis en anatomie-physiologie

Processus traumatique

Remobiliser la notion de processus traumatique physique et la survenue des pathologies traumatiques

- Les mécanismes d'apparition des traumatismes et leurs conséquences
- Lésions et traumatismes du squelette, des articulations et des membres
- Traumatismes crâniens et rachidiens
- Traumatismes thoraciques et abdomino-pelviens
- Notions concernant le polytraumatisme.

Processus psychopathologique

Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques

Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques

Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé mentale ou pathologies étudiées

- Structuration de la personnalité
- Du normal au pathologique, symptomatologie (notions d'équilibre, de régulation des tensions intra-psychiques, organisation défensive saine et dysfonctionnelle, de décompensation, crise et urgence ...)
- Modèles d'analyse des troubles psychiques (psychanalytique, humaniste, systémique, phénoménologique, cognitiviste, neurobiologique, ...)
- Décompensations spécifiques (névroses, psychoses, états limites (border line), organisations narcissiques perverses ...)
- Types de thérapie des troubles psychiques (les psychothérapies, les techniques cognitiviste, comportementaliste, de réhabilitation psychosociale ...)
- Troubles du développement et facteurs favorisant
- Éléments de prise en charge (équipe, projet de soin, cadre thérapeutique, temporalité, fonction d'étayage et de contenance, et posture soignante (de la relation d'aide à la relation thérapeutique ...))

Séquence 4 (2 semaines 70h) :

Domaine des sciences biologiques et médicales en lien avec la compétence 4

Déroulement : 2 jours minimum seront consacrés à la pharmacologie, 6 à 8 jours à l'étude de situations en lien avec les processus traumatiques psychopathologiques.

Un travail personnel de mobilisation des connaissances en anatomie et physiologie des synthèses et organes et physiopathologie d'une durée estimée à 14h est à prévoir

Séquence 5 (5 semaines 175 h)

Stage en milieu professionnel - compétences 1,2 et 4

Déroulement :

Ce stage de 5 semaines en continu doit permettre de compléter les connaissances et compétences acquises. Il pourra se faire chez l'employeur mais dans un autre service que celui fréquenté initialement et être un lieu de stage habituel des étudiants en soins infirmiers (ESI) de semestre 2. Positionnement en tant qu'ESI de S2. Utilisation de la feuille de stage pour les compétences 1,2 et 4 (niveau attendu d'un ESI en semestre 2)

Objectifs

Favoriser le changement de posture professionnelle et la construction identitaire d'un apprenant IDE

Mobiliser les connaissances et les acquis des séquences 1,2,3,4 dans les situations professionnelles rencontrées

Développer une démarche réflexive personnelle et des capacités d'analyse de ses pratiques professionnelles au regard des attendus de la profession IDE

6. Recommandations pédagogiques :

Les travaux proposés au cours des différentes séquences permettront également d'initier certaines compétences transversales indispensables au grade licence : aptitude à l'analyse et à la synthèse, à l'expression écrite et orale, au travail individuel et collectif, au repérage et à l'exploitation des ressources documentaires, ainsi que des compétences numériques et de traitement de l'information et des données et des compétences linguistiques (anglais).

Les modalités proposées s'attacheront à :

- utiliser au maximum des situations de soins si possible issues des expériences professionnelles des aides-soignants et de leur collaboration avec des infirmiers pour traiter les différentes thématiques , identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins et mobiliser les acquis de la relation soignant- soigné
- privilégier les mises en situation y compris en utilisant les méthodes d'apprentissage en simulation.
- permettre une autoévaluation des connaissances et compétences acquises

7. Accompagnement :

Chaque aide-soignant engagé dans le dispositif bénéficie d'un accompagnement par un formateur de l'IFSI et par un IDE tuteur exerçant dans l'établissement employeur partenaire. Ce tuteur sera le partenaire privilégié de l'IFSI pendant le parcours spécifique et lors de la deuxième et troisième de formation.

L'infirmier tuteur assure un accompagnement personnalisé et spécifique des candidats AS à l'entrée en formation en soins infirmiers en 2ème année. Cette mission est un engagement professionnel et personnel, basé sur la confiance, le respect et la bienveillance. Pour cela, le tuteur doit :

- ☐ Etre titulaire du diplôme d'état d'infirmier
- ☐ Etre volontaire avec un engagement d'une durée minimale d'une année universitaire
- ☐ Etre formé au tutorat dans un IFSI (formation de 4 jours)
- ☐ S'engager à participer à la réunion d'information/organisation du dispositif « parcours spécifique AS » organisé par l'institut
- ☐ S'engager à un travail conjoint avec le formateur référent IFSI

Dans ce programme, il est essentiel que le tuteur connaisse les référentiels d'activités, de compétences et de formation des professionnels AS et IDE.

Un parrainage de ces aides-soignants par des étudiants de L3 peut être mis en place sur la base du volontariat pour favoriser l'intégration dans la dynamique du dispositif et s'acculturer aux attendus et aux outils utilisés.

LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 1 :

MODE D'EMPLOI

REPERAGE DES COMPETENCES ACQUISES ET DES COMPETENCES A DEVELOPPER

en référence à un niveau attendu pour un étudiant en soins infirmiers de fin de 1^e année

1. Le repérage des compétences se déroule en deux temps : Le livret de positionnement phase 1 est remis au candidat au moins 15 j avant la date de l'entretien, afin qu'il renseigne son parcours professionnel et de formation (pages 10 et 11) et qu'il puisse s'autoévaluer sur les attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers en lien avec les compétences 1, 2, 4, 5, 7 du référentiel infirmier.
2. Un entretien est ensuite réalisé avec le cadre de santé infirmier en charge de l'évaluation annuelle du candidat, et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI sur les éléments de compétences considérés comme déjà acquis et sur les besoins en formation. Le candidat, le cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI renseignent la partie « repérage des éléments acquis au regard des compétences ciblées (1, 2, 4, 5, 7) dans le parcours spécifique (page 12).

À la fin de l'entretien, le cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI réalisent une synthèse orale du bilan de l'entretien en recherchant un consensus avec le candidat. Le candidat identifie alors ses axes de travail pendant la période du parcours spécifique de 3 mois pour faire évoluer son niveau de compétences.

Si le candidat présente des prérequis insuffisants pour intégrer le dispositif, il est orienté vers un parcours complet de formations en soins infirmiers.

Si l'ensemble des prérequis est considéré par les deux évaluateurs comme étant acquis, le candidat est orienté vers le dispositif spécifique. Le processus se poursuit.

PRESENTATION DU CANDIDAT

PARCOURS PROFESSIONNEL

Durée totale de votre expérience professionnelle :

Intitulé de l'emploi occupé (hors stages et alternance)	Etablissement / service	Ville	Dates de début et de fin

Parcours professionnel conforme ² ☐ oui

☐ non

² Article 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au DEI

PARCOURS DE FORMATION

Quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu, le cas échéant :

Initiales des formations professionnelles suivies (AFGSU – Niveau 2, formation informatique, formation en langue ³ ...) Diplômes scolaires	Organisme de formation ou formateur	Ville	Durée et dates de la formation

³ Exemple de questions à se poser : *Maîtrisez-vous le vocabulaire de santé en anglais ? Avez-vous déjà traité une situation de soins en anglais ? Quelle était la situation ? Comment avez-vous réagi ?*

REPERAGE DES ELEMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPETENCES INFIRMIERES CIBLEES (1, 2, 4, 5, 7) DANS LE PARCOURS SPECIFIQUE

Objectifs du repérage des éléments acquis au regard des compétences infirmières ciblées acquises dans le parcours spécifique

- Repérer où se situe le candidat par rapport aux compétences IDE ciblées (niveau attendu de fin de première année de formation)
- Individualiser le parcours de formation du candidat en fonction de ses acquis

Qui réalise l'entretien de repérage des compétences ?

- Le candidat
- Le cadre de santé infirmier de l'employeur du candidat
- Le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI

Comment se déroule le repérage des compétences ?

- Auto-évaluation du candidat
- Entretien entre le candidat, le cadre de santé infirmier et le formateur référent de l'IFSI

Comment mener l'entretien de repérage des compétences du candidat ?

- Prendre connaissance du référentiel de compétences IDE, des éléments de compétences et des critères d'évaluation et du contenu des 3 mois de formation du parcours spécifique
- Présenter les cinq compétences ciblées dans le parcours spécifique (1, 2, 4, 5, 7) et le niveau attendu (fin de 1^{er} année en soins infirmiers) au candidat et lui remettre le livret de positionnement au moins 15 j avant l'entretien.
- Récupérer le livret de positionnement au moins 3 jours avant l'entretien.
- Prévoir un entretien d'au moins une heure avec le candidat.

Accueil du candidat

- Il est important de rappeler l'objectif et le contexte de l'entretien.
- Mettre à l'aise le candidat : lui poser quelques questions sur son parcours professionnel, ses souhaits, avant de le questionner compétence par

compétence.

Analyse de l'expérience du candidat

- Demander au candidat d'évoquer des situations concrètes, des exemples précis illustrant son expérience professionnelle pour expliciter son autoévaluation : il s'agit de déterminer si le candidat a acquis les bases suffisantes sur les 5 compétences ciblées et a le potentiel nécessaire pour intégrer le parcours spécifique au travers de son expérience professionnelle.
- Renseigner les tableaux compétence par compétence.
- Conclure en faisant le bilan du repérage avec le candidat.

Compétence 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Compétence 1 Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1 ^{re} année de formation en soins infirmiers
• Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
• Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
• Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
• Conduire un entretien de recueil de données	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
• Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
• Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis

● Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
● Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (Séquence 2)

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Compétence 2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier		Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1 ^e année de formation en soins infirmiers
● Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis	
● Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis	
● Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis	
● Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis	
● Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis	

● Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
● Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis
● Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	☐ Non acquis ☐ Acquis	☐ Non acquis ☐ Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (Séquence 2)

Compétence 4 : Mettre en œuvre les actions à visée diagnostique ou

Compétence 4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI
● Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	Prérequis suffisants pour aborder le parcours spécifique ☐ Oui ☐ Non
● Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Conduire une relation d'aide thérapeutique	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
● Synthétiser les informations afin d'assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...)	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 4)

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Compétence 5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1 ^{er} année de formation en soins infirmiers
Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Non acquis ☐ Acquis
Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Non acquis ☐ Acquis
Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Non acquis ☐ Acquis
Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Non acquis ☐ Acquis
Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Non acquis ☐ Acquis
Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Non acquis ☐ Acquis
Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Non acquis ☐ Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{er}e année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 3)

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Compétence 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Prérequis suffisants pour aborder le parcours spécifique
Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non
Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	☐ Non observé ☐ observé ☐ a été associé	☐ Oui ☐ Non

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^e année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence)

DECISION PHASE 1

☐ Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant acquis
Nom /prénom peut intégrer le parcours de formation spécifique aide-soignant –
accès en 2^e année de formation en soins infirmiers.

Sous réserve de la signature conjointe de la lettre d'engagement par le candidat et l'établissement de santé accompagnateur.

☐ Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant insuffisants
Nom /prénom..... conserve le bénéfice de la sélection FPC et peut intégrer la
1^{ère} année de formation en soins infirmiers

CADRE DE SANTE INFIRMIER

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____. Signature :

CADRE DE SANTÉ INFIRMIER FORMATEUR

Nom : Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____. Signature :

CANDIDAT

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____. Signature :

ACCORD DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE

Nom : Prénom.....

Je soussigné(e) : donne mon
accord pour l'intégration de nomprénomdans le
parcours de formation spécifique aide-soignant - accès en 2^e A de formation en soins infirmiers.

Date : __/__/____

Signature et cachet :

